

Alain FONTANESI Directeur de Bureau
Denis CLÉMENT Directeur Adjoint
Nathalie DROUARD
Laurence MIAS
Romain MOZET
Isabelle PERRAY
Benjamin VERMEREN

ASSOCIATION CINESOURDS

36 Rue Ponsardin
51100 REIMS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2011**

ASSOCIATION CINESOURDS

36 Rue Ponsardin

51100 REIMS

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « Cinésourds », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Nous avons également vérifié l'exactitude des explications apportées dans l'annexe comptable, sur la comparabilité des produits et charges d'exploitation entre l'exercice considéré et l'exercice précédent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Reims, le 13 juin 2012

FCN

Commissaire aux comptes

Romain MOZET

Associé



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011

ASSOCIATION CINESOURDS

36 Rue Ponsardin

51100 REIMS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions	175 251	13 623	161 627	166 727	5 099	3.06
	Installations techniques Matériel et outillage	22 195	20 772	1 423		1 423	
	Autres immobilisations corporelles	39 585	18 554	21 032	16 409	4 623	28.17
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	30		30	30			
TOTAL I	237 062	52 949	184 113	183 166	947	0.52	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	33 294	18 646	14 649	14 960	311	2.08
	Avances et acomptes versés sur commandes				800	800	100.00
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	29 439	936	28 504	18 218	10 286	56.46
	Autres créances	4 015		4 015	12 157	8 142	66.98
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 040		1 040	7 158	6 118	85.47	
Charges constatées d'avance (3)	1 186		1 186	985	201	20.39	
TOTAL III	68 974	19 581	49 393	54 278	4 885	9.00	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	306 036	72 530	233 506	237 444	3 939	1.66	



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise		152		152		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau		11 371		3 641	7 730	212.28
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)		3 274		7 730	4 456	57.65
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		9 349		11 849	2 500	21.10	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	24 146		23 373	774	3.31	
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		172 933		174 307	1 375	0.79
	Emprunts et dettes financières divers		10 000		10 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 717		11 964	246	2.06
	Dettes fiscales et sociales		14 667		17 801	3 134	17.60
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		42			42	
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	209 359		214 072	4 713	2.20	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	233 506		237 444	3 939	1.66	



(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

209 359 214 072
27 802 20 933

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises		37 801		2 869	34 932	NS
Production vendue de Biens et Services		264 526		57 998	206 528	356.09
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		302 328		60 867	241 460	396.70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation		139 221		109 732	29 489	26.87
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		22 242		20 110	2 132	10.60
Collectes						
Cotisations						
Autres produits		9 856		73	9 783	NS
TOTAL I		473 646		190 783	282 863	148.26
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises		13 250		2 164	11 086	512.21
Variation de stock (marchandises)		1 443		290	1 153	397.65
Achats de matières premières et autres approvisionnements		20 469			20 469	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes		290 604		64 709	225 895	349.10
Impôts, taxes et versements assimilés		1 555		1 260	296	23.48
Salaires et traitements		89 855		73 947	15 908	21.51
Charges sociales		19 050		14 804	4 246	28.68
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		14 687		11 848	2 839	23.96
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions		19 581		19 777	196	0.99
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association				835	835	100.00
Autres charges (2)		779		392	387	98.69
TOTAL II		471 273		190 025	281 248	148.01
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		2 373		757	1 615	213.36
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2011 12	31/12/2010 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	7 141	6 028	1 113	18.47
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	7 141	6 028	1 113	18.47
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	7 141	6 028	1 113	18.47
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	4 768	5 270	502	9.53
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 045	9 422	7 377	78.29
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 609	3 794	3 815	100.54
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	9 654	13 216	3 562	26.95
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 434	100	1 333	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	178	116	63	54.11
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	1 612	216	1 396	646.62
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 042	13 000	4 958	38.14
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	483 300	203 999	279 301	136.91
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	480 026	196 269	283 757	144.58
SOLDE INTERMEDIAIRE	3 274	7 730	4 456	57.65
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	3 274	7 730	4 456	57.65



Cinésourds
36 RUE PONSARDIN
51100 REIMS

EXERCICE 2011



ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2011, dont le total est de 233 505,63 €, et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 483 300,31 €, hors bénévolat, et dégageant un résultat excédentaire de 3 273,99 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

1. L'association



Cinésourds est une association française à but non lucratif, sise à Reims.
Son objet principal est orienté vers :

- l'accessibilité des sourds à différentes activités culturelles, à des stages, à des prestations d'interprétariat ;
- la production et la vente de supports vidéo DVD destinés principalement aux sourds.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

L'association organise tous les 2 ans un Festival culturel international, le « Festival Clin d'œil ». Les fortes variations des produits et charges d'exploitation constatées entre 2011 et 2010 trouvent leur origine dans l'organisation et la réalisation du Festival Clin d'œil 2011.

L'association a mis en place début 2011 une plateforme d'interprétation à distance intitulée « Visio08 ». L'interprétation à distance est un service mettant en œuvre des caméras vidéo pour fournir un service d'interprétation en langue des signes sans la présence physique d'interprète. Elle permet à un utilisateur sourd équipé d'un PC ou d'un téléphone vidéo de contacter un centre d'appel vidéo d'interprètes qui va pouvoir traduire la conversation en langue des signes françaises. Les signes de la personne sourde sont vus par l'interprète qui les traduit, et sa voix est alors entendue par la personne entendante. Il permet aux sourds de téléphoner au même titre que les entendants.

L'interprétation à distance n'a pas pour objectif de remplacer les services d'un interprète physiquement présent mais de proposer un service complémentaire aux usagers et aux interprètes eux-mêmes :

- Entretien impromptu ou sur rendez-vous et de courte durée (moins d'une heure) ;
- Appel téléphonique sans la présence physique de la personne sourde en face de l'interprète.

L'objectif du service d'interprétation à distance est de mutualiser les ressources humaines (interprètes) afin de répondre à un plus grand nombre de ces demandes. Dans les situations où des interventions peuvent s'effectuer aussi bien physiquement qu'à distance, le coût global de la prestation doit être réfléchi afin de ne pas nuire à l'une ou l'autre de ces activités. Le temps d'interprétation à distance est limité à 1/3 du temps de travail de l'interprète.

Après quelques aménagements des nouveaux locaux fin 2010, il a été possible de mettre en place une plateforme d'interprétation à distance dédiée à cette activité. Les deux interprètes du service ont participé à une formation continue spécialement dédiée à cette nouvelle pratique du métier en janvier 2011. Ce projet est préparé en collaboration avec la SCOP WEBSOURD située à Toulouse.

Actuellement, la plateforme de centre relais d'interprétation à distance « Visio 08 » compte au niveau national une cinquantaine d'interprètes répartis dans une dizaine de service en France.

3. Evènements postérieurs à la clôture

Sans objet.

4. Règles et méthodes comptables

4.1. Cadre légal et réglementaire de référence

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

4.2. Durée et période de l'exercice comptable

L'exercice comptable a une durée de 12 mois courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011. Il est rappelé que l'exercice précédent clos le 31 décembre 2010 avait la même durée.



4.3. Modes et méthodes d'évaluations appliquées aux divers postes du bilan et du compte de résultat

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *continuité d'exploitation* ;
- *permanence des méthodes comptables* ;
- *indépendance des exercices*.

4.4. Informations complémentaires lorsqu'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle.

Aucune information complémentaire n'est à donner.

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés, suffisent à donner une image fidèle :

- du patrimoine ;
- de la situation financière ;
- des résultats de l'association.

4.5. Mention de la dérogation à l'application d'une prescription comptable (si celle-ci se révèle impropre à donner une image fidèle).

Il n'y a pas eu de dérogation.

4.6. Description et justification des modifications intervenues d'un exercice à l'autre (présentation ou évaluation).

Il n'y a pas eu de modification sur l'exercice.

4.7. Indication des postes du bilan concernés également par un élément d'actif ou de passif imputé à un autre poste.

Cette rubrique concerne essentiellement les comptes de régularisation Passif, Actif, ainsi que les comptes de provisions éventuellement constatées dont un détail suit.

4.8. Circonstances qui empêchent de comparer d'un exercice à l'autre, certains postes du bilan et du compte de résultat, et, le cas échéant, moyen d'en assurer la comparaison.

Rien n'empêche de comparer, d'un exercice à l'autre, les postes du bilan et du compte de résultat

4.9. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif



4.9.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat, ou le cas échéant à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles peuvent être décomposées par composants significatifs.

Aucun frais financier spécifique à l'acquisition ou à la production d'immobilisations n'a été immobilisé.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire d'amortissement, les durées d'utilisation et les taux les plus usuels sont les suivants :

- Logiciels et incorporels	1 à 2 ans soit 100% à 50% ;
- Constructions	25 ans soit 4% ;
- Matériels Audio / vidéo	2 à 5 ans soit 50% à 20% ;
- Installations générales	5 ans soit 20% ;
- Matériels de transport	2 à 4 ans soit 50% à 25% ;
- Matériels bureau et informatique	3 à 5 ans soit 33.33% à 20% ;
- Agencements et mobilier de bureau	3 à 5 ans soit 33.33% à 20% ;

4.9.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Aucune dépréciation n'est à constater.

4.9.3. Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

4.9.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ont été comptabilisées selon les règles du Plan Comptable Révisé et ne concernent que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association.

4.9.5. Produits à recevoir

Les produits à recevoir ont été rattachés aux postes de créances, en conformité avec les règles du Plan Comptable Révisé.

4.10. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif

4.10.1. Fonds propres

Les fonds propres de l'association se composent des excédents ou des déficits réalisés des années précédentes cumulés et affectés au poste « Report A Nouveau ».

4.10.2. Dettes

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.



4.10.3. Charges à payer

Les charges à payer ont été rattachées aux postes de dettes, en conformité avec les règles du Plan Comptable Révisé.

4.10.4. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ont été comptabilisés selon les règles du Plan Comptable Révisé et ne concernent que des produits ordinaires liés à l'exploitation normale de l'association.

4.10.5. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

4.10.6. Valorisation du bénévolat

Le bénévolat au titre de l'exercice 2011 est évalué à environ 3 040 heures réparties de la manière suivante :

- 120 heures affectées aux travaux administratifs soit un montant hors charges sociales estimé à 1 103 € sur la base d'un SMIC horaire de 9,19 euros ;
- 2 920 heures affectées à l'organisation du Festival Clin d'œil 2011 soit un montant hors charges sociales estimé à 26 835 € sur la base d'un SMIC horaire de 9,19 euros.

5. Informations complémentaires à certains postes du bilan

5.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont résumés dans les tableaux suivants.



5.1.1. Tableau de variation des immobilisations incorporelles, corporelles et des amortissements

5.1.1.1. Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles et corporelles	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimunitions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Logiciels et site Internet	- €	- €	- €	- €
Terrains	- €	- €	- €	- €
Constructions	172 116 €	- €	- €	172 116 €
Installations techniques, matériel et outil.	20 701 €	1 495 €	- €	22 195 €
Autres immobilisations corporelles	42 800 €	14 317 €	14 398 €	42 720 €
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL	235 617 €	15 812 €	14 398 €	237 032 €

5.1.1.2. Tableau de variation des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements logiciels et site Internet	- €	- €	- €	- €
Amortissements des terrains	- €	- €	- €	- €
Amortissements des constructions	6 338 €	6 885 €	- €	13 222 €
Amortissements install.tech., matériel & outil.	20 701 €	71 €	- €	20 772 €
Autres immobilisations corporelles	25 443 €	7 731 €	14 219 €	18 955 €
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL	52 481 €	14 687 €	14 219 €	52 949 €

5.1.2. Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations financières	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimunitions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Autres immobilisations financières	30 €	- €	- €	30 €
TOTAL	30 €	- €	- €	30 €

Aucun amortissement ni aucune provision n'est constaté sur les immobilisations financières à la clôture de l'exercice.

5.2. Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice



ETAT DES CREANCES	Total brut	A - d'1 an	A + d'1 an
Autres immobilisations financières	30 €	- €	30 €
Autres créances clients	29 439 €	28 504 €	935 €
Divers état et autres collectivités publiques	4 015 €	4 015 €	- €
Débiteurs divers	- €	- €	- €
Charges constatées d'avance	1 186 €	1 186 €	- €
TOTAL	34 670 €	33 705 €	965 €

ETAT DES DETTES	Total brut	A - d'1 an	A + d'1 an	A + de 5 ans
Emprunts et dettes /ets crédits à 1 an maxi	27 802 €	27 802 €	- €	- €
Emprunts et dettes /ets crédits à + d'1 an	145 130 €	8 575 €	37 893 €	98 662 €
Emprunts et dettes financières divers	10 000 €	10 000 €	- €	- €
Fournisseurs et comptes rattachés	11 717 €	11 717 €	- €	- €
Personnel et comptes rattachés	4 507 €	4 507 €	- €	- €
Organismes sociaux	10 160 €	10 160 €	- €	- €
Organismes sociaux	42 €	42 €	- €	- €
TOTAL	209 358 €	72 804 €	37 893 €	98 662 €
Emprunts souscrits au cours de l'exercice	- €			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	8 244 €			

5.3. Comptes de régularisation actif

Les autres créances d'un montant de 4 014,70 € contre 12 157,11 € pour l'exercice précédent se composent de subventions à recevoir.

Les charges constatées d'avance sont d'un montant total de 1 186,36 € à la clôture de l'exercice contre 985,46 € à la clôture de l'exercice précédent.

5.4. Fonds associatifs

Tableau de variation fonds propres

Situation nette	Solde au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimunions de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	152 €	- €	- €	152 €
Ecart de réévaluation	- €	- €	- €	- €
Subventions d'investissement	11 849 €	2 000 €	4 500 €	9 349 €
Report à nouveau	3 641 €	7 730 €	- €	11 371 €
Excédent N-1	7 730 €	- €	7 730 €	- €
Excédent N	- €	3 274 €	- €	3 274 €
TOTAL	23 373 €	13 004 €	12 230 €	24 146 €

5.5. Provisions pour dépréciation

Provisions pour charges	Solde au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimunions de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Sur stocks et encours	19 777 €	- €	1 132 €	18 646 €
Sur créances adhérents / clients	- €	936 €	- €	936 €
TOTAL	19 777 €	936 €	1 132 €	19 581 €

5.6. Comptes de régularisation passif

Eléments	Exercice	Exercice précédent
Charges à payer incluses dans les postes :		
Emprunts	- €	- €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 717 €	11 964 €
Dettes fiscales et sociales	14 667 €	17 801 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	- €	- €
Autres dettes	- €	- €
TOTAL 1	26 385 €	29 765 €
Produits constatés d'avance	- €	- €
TOTAL 2	- €	- €
TOTAL	26 385 €	29 765 €



6. Informations complémentaires

Au cours de l'exercice 2011, l'association Cinésourds a bénéficié des subventions suivantes :

6.1. Subventions de fonctionnement, de participation aux programmes d'interprétariat et d'actions d'ouverture à la culture et de participation au festival clin d'œil 2011 :

Origine des subventions	Montant
Ville de REIMS	28 000 €
Conseil Général de la MARNE	55 400 €
Région CHAMPAGNE ARDENNE	17 685 €
DRAC	20 500 €
TOTAL	121 585 €

6.2. Subventions d'investissement

L'association a reçu sur l'exercice 2 000 € de subvention d'équipement pour financer l'acquisition et l'installation d'un poste de visio-interprétation permettant à Cinésourds d'implanter au sein de son service d'interprètes, un centre relais d'interprétation à distance « Websourd ».

6.3. Autres produits

Les autres produits correspondent à divers dons pour un montant global de 9 854,89 €.

7. Autres renseignements

7.1. Ventilation de l'effectif salarié de l'association par catégorie

Catégorie	A la clôture de l'exercice	A la clôture de l'exercice précédent
Cadres	0	0
Non cadres	5	4
TOTAL EFFECTIF SALARIE	5	4



7.2. Situation fiscale

L'association n'a pas de but lucratif, elle n'est pas assujettie aux impôts commerciaux pour ses activités, toutes non commerciales.

8. Engagements financiers hors bilan

8.1. Engagements donnés et engagements reçus

Engagements donnés	Exercice	Exercice précédent
Effets escomptés non échus	- €	- €
Garanties, avals et cautions	- €	- €
Suretés réelles	- €	- €
Intérêts sur emprunts en cours	- €	- €
Redevances de crédit bail	- €	- €
Engagements en matière de pensions et retraites	- €	- €
Droit Individuel à la Formation (D.I.F.)	- €	- €
Autres engagements significatifs	- €	- €
TOTAL	- €	- €

Néant

Engagements reçus	Exercice	Exercice précédent
Legs et donations autorisés et acceptés (*)	- €	- €
Garanties, avals et cautions	- €	- €
Suretés réelles	- €	- €
Autres engagements significatifs	- €	- €
TOTAL	- €	- €

Néant

8.2. Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été provisionnée à la clôture de l'exercice compte tenu du caractère non significatif de celle-ci. Il est rappelé que l'âge moyen du personnel salarié à la clôture de l'exercice de l'association est de 35 ans, les anciennetés par tranches d'âges sont résumées ci-dessous. Cette position sera revue à chaque clôture.

Années d'ancienneté	Tranches d'âges (années)		Total
	20-30	30-40	
0	0	2	2
1	0	0	0
2	0	0	0
3	1	0	1
4	0	0	0
5	0	0	0
> 5	0	2	2
TOTAL	1	4	5



9. Services et manifestations proposés par l'association

9.1. Description des services et manifestations proposés par l'association

Les différents services et manifestations proposés par l'association sont regroupés autour de cinq catégories présentées ci-après :

- Actions Culturelles - Café Théâtre :

- Mise en scène de spectacles par des artistes professionnels ou semi professionnels, en faveur des sourds au niveau régional ;
- Offre culturelle permettant de diffuser de manière régulière la Culture Sourde, la langue des Signes et encourager la pratique artistique ;

- Atelier Regard En Soi:

- Atelier regroupant des stagiaires désireux d'acquérir un savoir-faire artistique ;
- Atelier permettant aux participants d'acquérir une capacité d'adaptation utile dans leur vie quotidienne ;
- Cette liberté d'expression constitue un moteur pour la création artistique individuelle ou collective ;

- Action Audiovisuelle :

- Vente de DVD par correspondance.
- Catalogue composé de 20 films, dont certains sont édités en 6 langues :
 - pièces de théâtre ;
 - films pour enfants ;
 - documentaires en Langue des Signes ;

- Festival Clin d'Œil :

- Organisation à Reims d'un Festival international biennal regroupant environ 1 500 festivaliers pendant 3 jours ;
- Ce festival est l'occasion pour les artistes venus du monde entier d'exposer ou de présenter leurs œuvres :
 - pièces de théâtre ;
 - projections de films ;
 - faire découvrir au public la richesse artistique en Europe.



- Service Interprétariat :

L'objectif du service est de :

- Permettre aux personnes sourdes de se rendre à des rendez-vous de toute nature, santé, justice, social ou privé, dans des conditions de communication normales via l'intervention d'interprètes en langue des signes française mis à leur disposition ;
- Permettre une meilleure accessibilité à la communication entre les sourds et les entendants.